

Fonction :

Peinture décorative formulée à base de résine glycérophtalique en émulsion dans l'eau.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- Intérieur : surfaces murales, plafonds et boiseries.
- Extérieur : boiseries.

Qualités dominantes :

- Excellente opacité : couvre parfaitement le support.
- Forme un film de peinture lisse et parfaitement tendu en finition.
- Camoufle efficacement les petits défauts du support.
- Peinture formulée pour un meilleur respect de l'environnement (faible teneur en COV).

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support)



= 2 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** satiné soyeux
- **Rendement :** de 8 à 10 m²/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement :** 15 L – 3 L – 1 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,29 à 1,39
- **Extrait sec :** 53 à 57 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/b) : 100 g/l (2010).
Ce produit contient max 20 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds neufs et poreux (plâtre et dérivés, bois et dérivés)** : appliquer en impression notre EVEREST'O PRIMAIRE.
- **Sur support ferreux** : appliquer une sous-couche antirouille.

Voir la fiche technique du produit cité.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.

Nous vous proposons deux types d'application :

- 1) Appliquer en 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.
- 2) Appliquer en impression 1 couche de EVEREST'O PRIMAIRE, puis 1 couche de EVEREST'O SATIN en finition.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : lauragais@theolaur.com - Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015